
Rapport de la commission de la sécurité du 27 mars 2024

Rapporteuse : Barbara LANZILAO

M 321 - 24.01 SÉCURITÉ AU LIGNON ET À VERNIER : PEUT MIEUX FAIRE

Le motionnaire (INDÉPENDANT) propose deux outils de sécurité :

- le Contrat local de sécurité (CLS) et la coordination avec le Canton au niveau de la sécurité, et
- la possibilité d'avoir un rapport indépendant et précis afin d'avoir un point de vue sur la situation de la criminalité et de l'incivilité au Lignon.

M. STAUB, Conseiller administratif, indique que lors cette séance M. Dominique WISLER, de l'ONG COGINTA, présentera son enquête qui s'appuie sur les résultats du Diagnostic local de sécurité (DLS)

M. WISLER attire l'attention sur le fait que son enquête analyse 600 entretiens. La marge d'erreur est de 4%. Ce type de démarches est effectuée tous les 3 ans depuis 2004. Pour son enquête, M. WISLER, découpe la Commune de Vernier en deux zones (300 entretiens sur chaque zone) : la zone dite « Croissant urbain » (forte densité urbaine, environ 12'000 habitants au km²) et la zone résidentielle « Vernier résidentiel » (2'000 habitants au m²). Ce sondage est enrichi par les données de la statistique criminelle et de la statistique de la centrale du 117. L'une des caractéristiques intéressantes pour ces zones est que le lien de solidarité entre voisins est considéré comme faible par 26% des habitants de Vernier résidentiel, et par 37% des habitants du Croissant urbain. La cohésion sociale, telle que vécue par les résidents, a un fort impact sur le sentiment d'insécurité.

Selon le DLS, les incivilités qui dérangent le plus les résidents dans le Croissant urbain sont les attitudes irrespectueuses de groupes de jeunes, les violences verbales ou les bagarres, la vente ou le trafic de drogue observé dans les espaces publics, et les trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs. Les taux de Vernier résidentiel sont assez similaires à ceux du Croissant urbain.

Pour le quartier du Lignon, les chiffres sont plus élevés pour toutes les incivilités par rapport à la moyenne du Croissant urbain. De toutes les incivilités recensées, celles qui dérangent le plus les habitants du Lignon sont les violences verbales et les bagarres.

Le DLS a analysé les chiffres du harcèlement de rue depuis 2020. En 2023, 25.7% de résidents disent avoir vécu des problèmes de harcèlement de rue, en 2020 le taux était de 20%. À ce jour, la moyenne du Canton est de 23%. Sur 5 ans, 39% des femmes ont vécu cette problématique, 81% des jeunes femmes ont vécu un ou plusieurs problèmes de harcèlement de rue.

À la question : « Quelle est la problématique qui vous préoccupe le plus dans votre quartier ? », les habitants de Vernier répondent de manière générale qu'il s'agit du logement, ensuite viennent les problèmes de mobilité, économiques, énergétiques et de chômage, puis seulement la sécurité.

Au Lignon, une personne sur cinq considère que le problème de la sécurité est la problématique principale. Les seniors sont le plus concernés. Plus de la moitié des résidents du Lignon se sentent en insécurité lorsqu'ils se promènent seuls dans les rues de leur quartier après 22h. La moyenne à Genève est de 29%, Vernier résidentiel se trouve dans cette moyenne cantonale. Selon les résultats de l'analyse du sentiment d'insécurité en fonction du genre et de l'âge, la courbe montre que les femmes les plus jeunes se sentent le moins en sécurité (dû au risque d'agression et de harcèlement dans la rue), et les seniors. À Vernier, ce sont principalement les jeunes qui sont victimes d'agression et pas les seniors, qui sont plutôt victimes de pickpockets. Les lieux le plus souvent mentionnés par les résidents des deux zones comme peu sûrs sont les arrêts de bus et les gares. Au Lignon, les parkings souterrains sont des lieux peu sûrs.

Vernier est l'une des communes où il y a le moins de présence policière (50), mais d'autres acteurs de la sécurité sont présents, comme les correspondants de nuits dont les données ne sont pas prises en compte dans cette enquête. Le Lignon, Les Avanchets et Châtelaine sont les zones où il y a le plus d'interventions, mais ce sont également les zones où il y a le plus de résidents. Il en résulte que les patrouilles terrestres renforcent le sentiment de sécurité. Selon M. WISLER, il y a des attentes pour que la Police municipale soit plus présente et traite de la problématique de harcèlement de rue.

Pour les résidents du Croissant urbain, les deux thématiques principales pour la Police municipale sont les incivilités et la délinquance juvénile. Pour Vernier résidentiel, ce sont les vols, les cambriolages et la délinquance de rue. Une attente en matière de caméras de surveillance est observée dans tout le Canton, notamment dans

le Croissant urbain. Une jeune femme sur deux, entre 15 et 24 ans, souhaite une plus grande présence de la Police municipale, 54.3% souhaitent plus d'éclairage public, et 39.1% souhaitent plus de caméras de surveillance.

Un Commissaire (UDC) rappelle que la présentation de M. WISLER est basée sur les chiffres de 2022, alors que les chiffres de 2023 ont été publiés par la Police cantonale. En comparant les chiffres fédéraux et cantonaux, il y a une augmentation vis-à-vis de la présentation de ce soir (augmentation de 11%). Il demande pourquoi la criminalité virtuelle n'a pas été étudiée par l'enquête du DSL.

M. WISLER note que les chiffres pour 2023 ont été présentés hier ou avant-hier à la presse au niveau cantonal, mais pas au niveau municipal. Il ne disposait pas de ces chiffres pour réaliser l'étude présentée ici. Par ailleurs, la présentation de ce soir ne présente pas l'intégralité des chiffres mais une extraction des chiffres de la petite et moyenne délinquance. Il n'a pas traité de cette problématique mais en tiendra compte dans le futur.

Le motionnaire (INDÉPENDANT) est convaincu que le Conseil administratif a bien lu que la population demande une présence des policiers municipaux plus importante, des caméras de surveillance, et plus d'éclairage. Il avait envie d'écouter le spécialiste au sujet des quelques événements graves qui se sont produits récemment sur la Commune et demande à M. WISLER, en tant qu'expert, s'il a une explication à ces phénomènes qui sont passés et ce qu'il est possible de faire pour les contrecarrer.

M. WISLER indique que Mme Sandrine HAYMOZ, criminologue et professeure dans une HES à Fribourg, a mené une étude sur la criminalité auto-rapportée par les jeunes de 14-15 ans. Le rapport montre que la délinquance chez les jeunes de cette catégorie d'âge augmente très sérieusement. Les facteurs aggravants sont les bandes et les groupes. Le quartier exerce également une influence ; dans un quartier défavorisé, la probabilité de commission de délits est plus importante. La criminalité juvénile augmente, alors que la plupart des autres criminalités diminuent.

M. STAUB relève que l'indicateur de la présence policière ne prend pas tous les acteurs en compte. Certains agents ne sont pas pris en compte dans le corps des agents sur la Commune de Vernier, par exemple le personnel dans les bureaux, l'îlotier vert ou les correspondants de nuit, et qu'il faudrait les ajouter dans les statistiques, comme pour les autres communes. L'effectif de la Police municipale a été augmenté de quatre postes ces dernières années, la pose de caméras de surveillance est encouragée par l'administration de la Commune, et M. Mathias BUSCHBECK, Maire, s'est battu contre l'extinction des lumières sur le Pont-Butin, car cela posait un problème.

M. WISLER remarque que les incivilités pèsent davantage sur le sentiment d'insécurité que la criminalité. Il y a aussi la vulnérabilité des habitants par rapport au risque. Par ailleurs, lorsque la cohésion sociale est faible, il y aura un sentiment d'insécurité plus élevé.

M. STAUB propose en amendement de supprimer la première invite et de remplacer la deuxième invite par : « à approfondir et affiner les données du DLS pour Le Lignon ».

Le motionnaire (INDÉPENDANT), d'entente avec le second motionnaire (MCG), est d'accord avec la proposition d'amendement.

Un commissaire (MCG) constate, au sujet du phénomène de bandes, que ces personnes sont issues de familles défavorisées voire maltraitantes. Il demande s'il est possible de donner un plus large pouvoir aux Maisons de quartier afin d'accueillir plus de jeunes et de pouvoir lutter contre ce phénomène.

M. STAUB a oublié de dire qu'à Vernier, le maillage des Maisons de quartier est le plus serré du Canton.

La Présidente (SOC) rappelle l'amendement proposé concernant la motion M 321 – 24.01 :

1. Suppression de la première invite ;
2. Remplacement de la deuxième invite par : « à approfondir et affiner les données du DLS pour Le Lignon ».

La Présidente (SOC) passe au vote de l'amendement de la motion M 321 – 24.01, Sécurité au Lignon et à Vernier : peut mieux faire, qui supprime la première invite et remplace la deuxième invite par « à approfondir et affiner les DLS pour le quartier du Lignon », qui est approuvé par 9 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 2 MCG, 1 PLR, et 1 UDC), et 1 abstention (1 ALTERNATIVE).

La Présidente (SOC) passe au vote de la motion M 321 – 24.01, Sécurité au Lignon et à Vernier : peut mieux faire, amendée, qui est approuvée par 9 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 2 MCG, 1 PLR, et 1 UDC), et 1 abstention (1 ALTERNATIVE).